



**FICHE MEMENTO N°**  
**LE CONDITIONNEL, formes et emplois**  
 Voir manuel de grammaire Bordas, pages 176 à 179.

<b>E M P L O I S  V A L E U R S</b>	<b>Le conditionnel comme mode</b>	<b>Le conditionnel comme temps</b>
	<i><b>Mode</b> : un mode verbal est une forme du verbe exprimant l'attitude de l'émetteur vis-à-vis de son destinataire ou une manière d'envisager le fait énoncé.</i>	<i><b>Temps</b> : un temps verbal est une forme du verbe permettant de situer le fait énoncé dans le temps, c'est-à-dire de le placer sur un axe chronologique.</i>
	Il exprime la possibilité d'un fait de se réaliser ou l'incertitude de l'émetteur concernant ce qu'il dit ou écrit :	Employé dans une proposition subordonnée avec une proposition principale au passé, il exprime un futur.
	- le conditionnel présent exprime un fait qui pourrait encore se produire (irréel du présent) <i>ex : Nous <b>pourrions</b> acheter une petite ferme.</i>	- le futur dans le passé (conditionnel présent) <i>ex : George pensa qu'il <b>tuera</b>it Lennie de ses propres mains.</i>
	- le conditionnel passé exprime un fait qui n'a plus de chance de se réaliser (irréel du passé) <i>ex : Nous <b>aurions pu</b> vivre libres et heureux.</i>	- le futur antérieur dans le passé (conditionnel passé) <i>ex : George pensa que quand il <b>aurait tué</b> Lennie, il quitterait le ranch.</i>

<b>F O R M E S</b>	<b>Conditionnel présent</b>	<b>Conditionnel passé</b>
	Un temps simple	Un temps composé
	Un radical de futur et une terminaison d'imparfait.	L'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent et le participe passé du verbe.



**FICHE MEMENTO N°**  
**LE CONDITIONNEL, formes et emplois**  
 Voir manuel de grammaire Bordas, pages 176 à 179.

<b>E M P L O I S  V A L E U R S</b>	<b>Le conditionnel comme mode</b>	<b>Le conditionnel comme temps</b>
	<i><b>Mode</b> : un mode verbal est une forme du verbe exprimant l'attitude de l'émetteur vis-à-vis de son destinataire ou une manière d'envisager le fait énoncé.</i>	<i><b>Temps</b> : un temps verbal est une forme du verbe permettant de situer le fait énoncé dans le temps, c'est-à-dire de le placer sur un axe chronologique.</i>
	Il exprime la possibilité d'un fait de se réaliser ou l'incertitude de l'émetteur concernant ce qu'il dit ou écrit :	Employé dans une proposition subordonnée avec une proposition principale au passé, il exprime un futur.
	- le conditionnel présent exprime un fait qui pourrait encore se produire (irréel du présent) <i>ex : Nous <b>pourrions</b> acheter une petite ferme.</i>	- le futur dans le passé (conditionnel présent) <i>ex : George pensa qu'il <b>tuera</b>it Lennie de ses propres mains.</i>
	- le conditionnel passé exprime un fait qui n'a plus de chance de se réaliser (irréel du passé) <i>ex : Nous <b>aurions pu</b> vivre libres et heureux.</i>	- le futur antérieur dans le passé (conditionnel passé) <i>ex : George pensa que quand il <b>aurait tué</b> Lennie, il quitterait le ranch.</i>

<b>F O R M E S</b>	<b>Conditionnel présent</b>	<b>Conditionnel passé</b>
	Un temps simple	Un temps composé
	Un radical de futur et une terminaison d'imparfait.	L'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent et le participe passé du verbe.

